

## Brassage gagnant

Dossier de la rédaction de H2o  
August 2021

Le premier contrat industrie Eau et Climat a été signé le 6 juillet 2021 entre la brasserie Licorne, implantée à Saverne dans le Bas-Rhin, et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Il porte l'ambition à travers 20 actions de déployer des solutions concrètes pour une prise en compte des enjeux environnementaux sous climat changeant. Grâce au contrat industriel Eau et Climat proposé par l'agence pour une approche globale intégrant l'eau et la biodiversité, le brasseur alsacien, qui produit chaque année entre de 850 000 à 900 000 hectolitres, renforce ses investissements en faveur du développement durable. Déjà engagé dans une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises), le brasseur va adapter son activité et son process pour prendre en compte les effets du changement climatique. Le premier objectif visé est une réduction de 25 % des consommations en eau qui représentent environ 320 000 mètres cubes par an. Des premiers investissements engagés en 2020 et 2021 (remplacement des tours de refroidissement, déploiement d'outils de mesures, automatisation...) doivent permettre un premier gain de 54 000 m<sup>3</sup>/an. Ces efforts seront poursuivis en 2022 par un travail spécifique sur les installations de nettoyage pour permettre la réutilisation des eaux du dernier rinçage dans le process. Une étude pilote sera également menée sur la faisabilité de réutiliser une partie des eaux en sortie de station d'épuration pour assurer des opérations de nettoyage et donnera lieu si les résultats sont concluants à des travaux en 2023. Ces travaux liés aux économies d'eau s'élevaient au total à 900 000 euros avec une aide de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse de 365 000 euros, dont 142 200 euros déjà attribués.

Le second axe du contrat industriel Eau et Climat porte sur la gestion intégrée et durable des eaux de pluie. Deux étapes jalonnent cet enjeu : en 2021, création de noues d'infiltration puis, en 2023, désimperméabilisation des parkings. Les noues (longues dépressions végétalisées) permettront d'infiltrer un maximum d'eaux de toitures et de voiries (représentant une surface de 29 000 m<sup>2</sup>) réduisant de fait le volume d'eaux pluviales évacuées vers le réseau urbain. Les autres avantages sont le respect du cycle de l'eau grâce à l'infiltration directe de l'eau de pluie dès qu'elle tombe et la création d'aménagements pour la microfaune. D'autres actions en faveur de la biodiversité sur l'emprise du site industriel (7 hectares) sont prévues : l'aménagement de prairies fleuries, la plantation d'une haie champêtre, la mise en place de gîtes pour la faune. Ces travaux en faveur de la biodiversité s'élevaient au total à 316 000 euros avec une aide de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse de 126 400 euros.

Agence de l'eau Rhin-Meuse